

Message de M. François Hollande, Président de la République, à l'occasion du lancement de l'Observatoire du pluralisme des cultures et des religions, le 3 octobre 2012.

Je salue la belle initiative, prise par des citoyens engagés et appuyée par les pouvoirs publics, de créer aujourd'hui un lieu qui manquait. Lieu virtuel dans sa forme mais réel dans ses effets, l'observatoire PHAROS du pluralisme des cultures et des religions sera un espace de tolérance, et donc d'abord, d'information -- tant il est vrai que l'intolérance naît de l'ignorance.

Votre observatoire contribuera, grâce à son site internet multilingue, à défendre et à illustrer le pluralisme des cultures et des religions dans le monde. La diversité culturelle est un bien commun que nous défendrons toujours avec la plus grande force car elle est ce qui permet que notre monde soit ouvert et riche de ses différences.

En France, tous les citoyens ont une référence commune, un cadre collectif, une règle supérieure : la laïcité, c'est-à-dire le droit pour toutes les religions de se pratiquer, et de se côtoyer, dans le respect réciproque de leurs singularités, et en se soumettant toutes à la même loi, celle de la République.

La laïcité exige la séparation de l'Etat et des cultes. Elle fixe une frontière intangible entre ce qui relève de l'intime, qui ne doit pas pouvoir être attaqué, et ce qui relève de la sphère publique. Elle suppose qu'aucun culte ne soit reconnu, mais aussi qu'aucun ne soit méconnu.

C'est précisément à ce travail de connaissance, où la neutralité est le contraire de l'indifférence, que devra contribuer l'Observatoire en fournissant une information objective et vérifiée sur le respect du pluralisme culturel et religieux partout dans le monde, y compris en France.

Fière de ses valeurs, la France poursuivra son combat pour le respect des droits de l'homme et des libertés publiques. Nous ne nous résignons pas à la haine et à la violence exercées contre les personnes et les groupes. La France a d'ailleurs pris l'initiative, avec d'autres pays européens, de proposer l'adoption de « lignes directrices » de l'Union européenne pour favoriser à l'extérieur la promotion de la liberté de religion et de conscience. Votre observatoire, j'en suis certain, contribuera à ce combat.